

Commission Départementale des arbitres

PROCES-VERBAL REUNION DU BUREAU DU 28/10/21 EN VISIO

Présents : Boris GIL / Didier ROMERO / Ludovic REYES / Bruno CHATANAY / Hassan ACHLOUJ / Johan PLASMAN

Excusés : Soulaïmane CHAMEL / Bertrand DEMANNE

Ordre du jour :

- Bilan début de saison
- Effectif globalement identique à celui de janvier 2021 (+1 arbitre) malgré l'arrêt des compétitions dû à la crise sanitaire et le fait que la CDA a encouragé les promotions d'arbitres vers l'échelon régional.
- La FIA doit amener une hausse sensible des effectifs sur la deuxième partie de saison.
- La Ligue délègue davantage de désignations que les saisons précédentes, faisant face à une carence d'officiels régionaux.
- La CDA se réjouit d'avoir réussi à couvrir toutes les rencontres avec à minima 1 arbitre officiel jusqu'à la D4 et avec 3 officiels en D1.
- Aucun incident majeur à déplorer sur les rencontres.

Résultats des tests physiques :

Situation de MORENO Guillaume (Arbitre D1) : échec au test de rattrapage

Propose son affectation en catégorie D2 au Comité Directeur et décide le désigner à minima pour la saison 2021-2022 (Art. 9.3 du RI).

Situation de CARDOSO Mario André (Arbitre Stagiaire Adulte) : échec au test de rattrapage

Propose le maintien de son affectation en Stagiaire Adulte (dernière catégorie hiérarchique) au Comité Directeur et décide le désigner à minima pour la saison 2021-2022 (Art. 9.3 du RI).

Situation de BOUTOUBA Mustapha (D2) : échec au test de rattrapage

Etant donné l'échec dû à une blessure durant l'épreuve,

Etant donné le certificat médical transmis et attestant de la lésion musculaire,

La CDA décide de donner à cet arbitre la possibilité de repasser le test physique avant le 31/12/21.

Situation de LEBON Nicolas (D4) : blessure

Etant donné l'indisponibilité de l'arbitre pour cause de blessure,

Etant donné que la blessure a demandé une intervention chirurgicale et va nécessiter une période de rééducation,

La CDA décide de réétudier le cas de LEBON Nicolas dès que celui-ci bénéficiera d'un certificat médical de reprise.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Situation de BONNET Laura (Féminine) : blessure

Etant donné l'indisponibilité de l'arbitre pour cause de motif médical

Etant donné que l'état de santé de cette arbitre ne permettait pas une reprise de l'activité physique avant le 09/10/21, date du test de rattrapage

La CDA décide de réétudier le cas de BONNET Laura dès que celle-ci bénéficiera d'un certificat médical de reprise.

Formation Initiale en Arbitrage :

Un week-end de formation a lieu les 30-31/10 & 01/11/2021 au Stade Eric Cantona à Argelès. 22 candidats régulièrement inscrits à ce jour.

Validation du planning de présence de la CDA.

Promotions accélérées :

Attendu que seulement 8 arbitres de Catégorie D1 (hors échec aux tests physiques) et 5 arbitres de catégorie D2 (hors échec aux tests physiques) sont disponibles à la désignation, La CDA va travailler en vue de proposer des promotions accélérées au Comité Directeur.

PROCES-VERBAL REUNION EN PRESENTIEL DU 03/11/21

Présents CDA : Boris GIL – Johan PLASMAN – Didier ROMERO

CORRESPONDANCE RECUE

- Demande du FC ST CYPRIEN, 3 arbitres officiels pour le match de D4 du dimanche 07/11/2021 – Pris note.
- Demande du FC LE BOULOU SJPC, 3 arbitres officiels pour le match de D4 du samedi 06/11/2021 – Pris note.

INDISPONIBILITE

- Indisponibilité de M. FROGER Maxens – le 13/11/2021
- Indisponibilité de M. VARIN Baptiste – 27/11/2021



LA CDA